

**Zeitschrift:** FemInfo / Verein Feministische Wissenschaft Schweiz = Association suisse femmes, féminisme, recherche  
**Herausgeber:** Verein Feministische Wissenschaft Schweiz  
**Band:** - (2006)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Entretien avec Patricia Schulz  
**Autor:** Pannatier, Gaël  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1098807>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

GAËL PANNATIER

## Entretien avec Patricia Schulz



**Gaël Pannatier:** *Vous êtes directrice du Bureau fédéral de l'égalité*

*mais aussi une des pionnières de Femmes Féminisme Recherche. En préambule, pourriez-vous nous indiquer comment vous êtes devenue membre de l'association?*

**Patricia Schulz:** L'adhésion à FFR a été une évidence. A l'époque, c'était le désert dans les facultés en ce qui concerne la dimension de genre. FFR permettait de trouver des interlocutrices, d'augmenter notre légitimité à vouloir analyser les relations de pouvoir entre les sexes, de développer des instruments pour ce faire, de contribuer à un corpus théorique, et

d'agir sur le plan politique. Ce dernier point a été important pour moi : FFR (avec 2 autres organisations de femmes, l'Association genevoise pour les droits de la femme et l'Association genevoise des femmes diplômées des universités) a soutenu le projet de loi sur l'égalité que j'ai initié avec Martine Chaponnière à l'Université de Genève en 1988-89. Ce soutien a permis de faire passer finalement un texte de loi au Grand Conseil, à l'unanimité. J'ai aussi beaucoup apprécié l'effervescence intellectuelle qui régnait au début, dans notre groupe genevois de FFR. En revanche, je n'ai jamais fait partie du comité national.

**Gaël Pannatier:** *Quel premier bilan tirez-vous des mesures fédérales prises en faveur de l'Égalité des chances depuis le lancement du premier programme en 2000 ?*

**Patricia Schulz:** Un bilan positif : malgré la modestie des moyens financiers - en comparaison aux sommes consacrées à l'ensemble formation et recherche en Suisse, les effets sont indéniables : les mesures ont démontré leur efficacité - et la nécessité de leur continuation. Il existe maintenant partout des structures chargées des questions d'égalité, condition pour continuer à faire avancer les choses : centre de compétences, facteur d'innovation et mécanisme de mise en œuvre. Il y a davantage de femmes aux divers échelons de la carrière universitaire, en particulier le nombre de femmes professeurs d'université atteindra peut-être les 14% visés pour 2007. La

situation a aussi évolué positivement dans les Hautes Ecoles spécialisées. En revanche, dans nos deux écoles polytechniques fédérales, la part des femmes reste très préoccupante, surtout chez les professeurs mais aussi parmi le corps étudiantin. Des quotas en matière de relève ont été pris par l'Office fédéral de l'éducation et de la science et le Fond national suisse et ont donné des résultats : un instrument performant... dommage qu'il ait si mauvaise presse !

**Gaël Pannatier:** *Vous vous êtes beaucoup engagée dans les travaux préparatoires du prochain message fédéral pour l'encouragement de la recherche et de la science. Quels sont selon vous les principaux enjeux politiques actuels dans ce domaine du point de vue de l'égalité ?*

**Patricia Schulz:** C'est évidemment la question de l'argent, les montants qui seront mis à disposition montreront la priorité ou l'absence de priorité pour ce domaine. L'autre enjeu principal est que les directions des institutions concernées prennent la responsabilité de la promotion de l'égalité des chances et des études genre. Toutes deux doivent faire partie de la gestion au quotidien de ces institutions et représenter un critère de qualité, déterminant pour le financement futur des institutions et des projets de recherche. Il faut cette volonté, au sommet de la hiérarchie. Et il faut un contrôle, même si ce n'est pas évident à mettre en place.

**Gaël Pannatier:** *Du point de vue de l'égalité, quelles sont les mesures les plus urgentes à poursuivre ? Et y a-t-il un potentiel d'innovation pour de nouvelles mesures ?*

**Patricia Schulz:** Le soutien déterminé pour augmenter la part des femmes dans les postes de décision, partout : corps professoral, rectorats, décanats, Conseil de la recherche du FNS, directions et Conseil des écoles des Ecoles polytechniques fédérales, CTI (Agence pour la promotion de l'innovation), etc. On peut certes toujours proposer de nouvelles mesures... par exemple des quotas, ce que l'université de Genève semble vouloir mettre en place ; mais en matière d'égalité, il faut aussi une continuité des mesures et c'est une des difficultés politiques : il arrive parfois que la non atteinte des objectifs soit utilisée pour supprimer des mesures, au lieu de les améliorer et de les renforcer.

**Gaël Pannatier:** *Et pour le développement des Etudes Genre et de la recherche féministe ?*

**Patricia Schulz:** Dans ce domaine, il y a eu un grand progrès. L'offre de formation s'est beaucoup étendue, une institutionnalisation croissante est en cours, l'université de Bâle joue un rôle moteur en Suisse alémanique, celles de Genève et Lausanne ont le potentiel pour en faire de même en Suisse romande. Le projet de coopération en Etudes Genre ainsi que les écoles doctorales en Etudes Genre ont permis une collaboration inter-universitaire qui représente un modèle de ce que l'on pourrait

souhaiter entre les universités en Suisse : collaboration maximale et répartition intelligente des moyens.

Il faut assurer un financement qui permette non seulement de poursuivre les projets actuels mais de les développer et de consolider le réseau des enseignements et de la recherche au niveau national : bachelor, master et doctorat pourront être faits en Suisse - pas nécessairement dans toutes les universités, cela dit, mais en collaboration entre elles, avec des solutions flexibles. En particulier pour les écoles doctorales, il faut impérativement financer les bourses d'étude, sinon on passera à côté d'un des buts principaux de ces écoles : la thèse en 3 ans. Or, l'accélération de la thèse est peut-être la seule manière de donner des chances de carrière à peu près égales aux doctorant·e·s suisses, en comparaison avec les personnes venant d'Allemagne ou de France, par exemple.

**Gaël Pannatier:** *Comment considérez-vous le contexte institutionnel actuel ? Y a-t-il une prise de conscience des enjeux d'égalité et de rapports sociaux de sexe dans l'administration fédérale concernée par la science et la recherche ?*

**Patricia Schulz:** Oui, la prise de conscience est croissante. Certes, elle demeure encore limitée à un nombre restreint de personnes - ce qui n'est pas trop dérangeant lorsque ce sont les personnes qui ont le pouvoir de décider ! Monsieur Kleiber, Secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche et Madame Renold, directrice de l'Office fédéral de la formation profession-

nelle et de la technologie, sont tous deux conscients de la situation. Mais nous avons besoin de relais intermédiaires afin que ces thèmes soient présents en permanence et que l'information détaillée parvienne en continu au sommet de la hiérarchie. Il faut ainsi éviter que le départ d'une personne conscientisée entraîne la perte de toute la compétence dans un service.

*Et le contexte politique ? Etes-vous optimiste quant à la reconduction d'un programme égalité des chances et l'attribution de moyens financiers pour développer les Etudes Genre ?*

Oui, pour les deux - la question étant de savoir avec quel financement final ils seront soutenus. Ce sera la preuve de la prise de conscience discutée. Le combat pour l'attribution de crédits sera plus difficile que jamais.

**Gaël Pannatier:** *Comment voyez-vous le rôle du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes à l'heure où de nombreux politiques remettent en question l'institutionnalisation de l'égalité ?*

**Patricia Schulz:** Indispensable et difficile.

Le contexte est rude : la remise en cause ne concerne pas seulement l'institutionnalisation mais le contenu même du principe de l'égalité et le rôle de l'Etat dans sa réalisation ainsi que les moyens à sa disposition. Cela fait partie d'un projet de

réduction de l'Etat, projet dangereux pour la lutte contre les discriminations. Nous utiliserons les 10 ans de la Loi sur l'égalité en 2006 pour montrer ses apports, mais aussi ses manques. Plutôt que de nous en plaindre, nous agissons : par exemple, nous mettrons au printemps un nouvel instrument à disposition des entreprises : elles pourront sur internet faire un autocontrôle simple et gratuit pour voir si elles respectent le principe d'égalité de salaires. Nous participons à la révision de la loi sur les marchés publics. Et nous permettons, grâce aux aides financières que nous distribuons - environ 4,2 millions en 2005, à quantité de projets novateurs en matière d'égalité dans la vie professionnelle de voir le jour et se développer. Cela vaut la peine de se battre pour pouvoir continuer à agir !

**Gaël Pannatier:** *Et le rôle de FemWiss ?*

**Patricia Schulz:** Tout aussi indispensable - et difficile. Dans tous les domaines, même si parfois elle ne le sait pas ou ne l'admet pas, l'administration a besoin de l'apport des associations concernées, pour des idées et un aiguillon, et y est sensible. Mais l'administration fédérale n'est pas seule : les autorités politiques doivent être abordées avec le même soin, de même que les institutions actives dans le domaine. Ca fourmille d'interlocuteurs - les interlocutrices sont rares... Il faut admettre de s'inscrire dans un processus à long terme, d'y être une actrice permanente et de maintenir les contacts, voire la pressi-

on. Ecrire, proposer, revendiquer, demander des entretiens afin de présenter ces revendications, développer le réseau des contacts, avec l'administration, avec les parlementaires, avec les médias aussi. Rien de neuf, mais des actions qui sont plus nécessaires que jamais.